



La Forêt en Meuse et la filière Bois-Forêt

*Journée internationale des forêts - Bar le Duc
EPL Agro - 18 mars 2019*

De quoi parle-t-on ?

La forêt, c'est quoi ?

Selon la définition de l'**Inventaire Forestier National** qui réalise l'inventaire permanent des ressources forestières nationales :

La forêt est un territoire occupant une superficie d'au moins 50 ares avec des arbres capables d'atteindre une hauteur supérieure à cinq mètres à maturité.

Le couvert est arboré à plus de 10 % et la largeur moyenne mesure au moins 20 mètres.

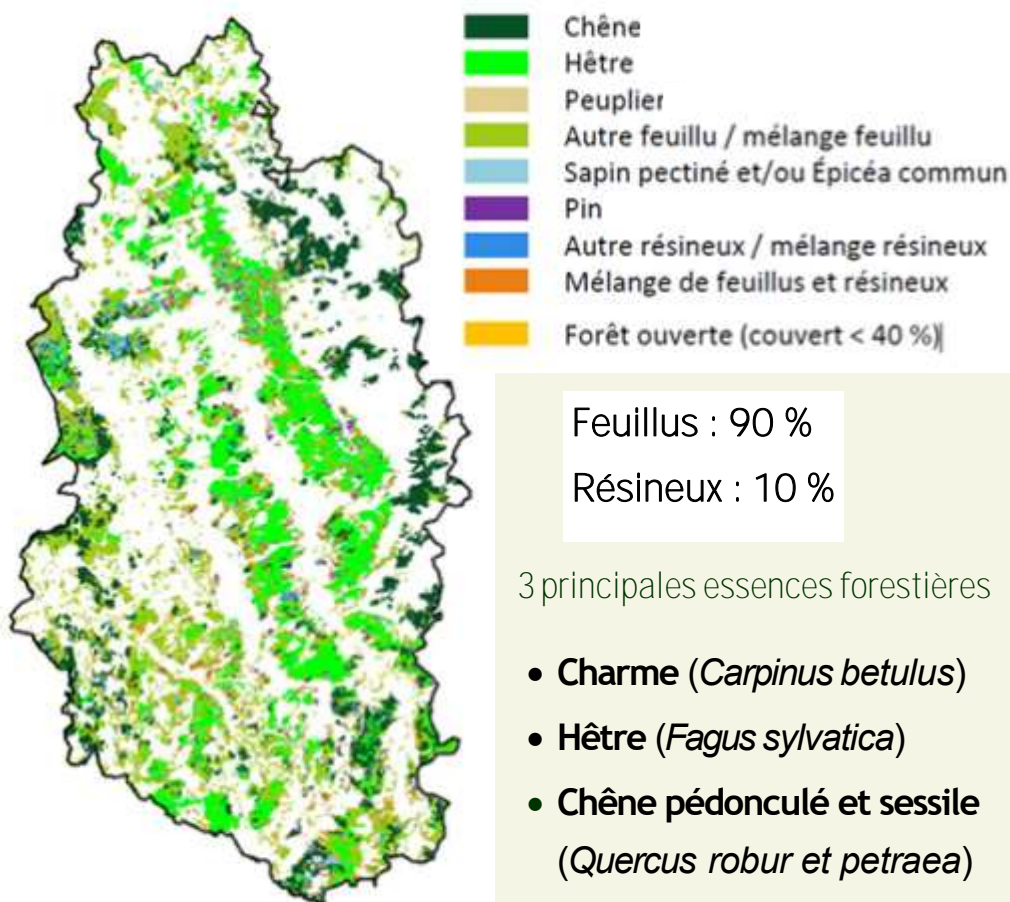
Les sites momentanément déboisés ou en régénération sont classés comme forêt.

Les haies, les parcelles agroforestières ou encore les vergers des Côtes de Meuse par exemple ne sont donc pas comptabilisés comme de la forêt. En revanche, les peupleraies le sont.

La **Meuse** se situe après les Vosges et la Haute-Marne, au **28^{ème} rang** en France métropolitaine.

Toute forêt confondue, c'était le premier département français pour la production de hêtre de qualité, avant la tempête de 1999.

La Forêt en Meuse, ce sont 231.000 ha



Le taux de boisement est de 37 % (30 % pour la France et 33 % pour le Grand Est)

La forêt meusienne très majoritairement de feuillus (environ 90 %) issus de mélange de taillis et de futaie, est composée :

- De **hêtre** sur les plateaux calcaires du Barrois, du Pays Haut et les côtes et collines de Meuse.

- De **chêne sessile** sur les plateaux de l'Argonne et du Pays Haut,

- De **chêne pédonculé** dans la plaine de la Woëvre,

- De **feuillus précieux** : frênes, érables, merisiers alisiers...), qui apportent un complément de richesse et de diversité .

- Et de **résineux** (épicéa commun, douglas...). Les propriétaires forestiers ont investi, il y a 40 -50 ans, dans les plantations résineuses qui représentent **10 % de la surface** forestières en Meuse.

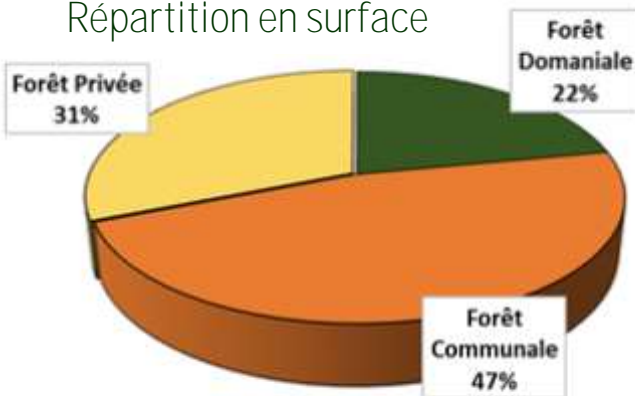


A qui appartiennent les forêts meusiennes ?

Une forêt publique à 69 % (58 % pour le Grand Est et 26 % pour la France métropolitaine).

La forêt privée est plus présente dans le sud du département : 72 400 hectares appartenant à 24 500 propriétaires.

Répartition en surface



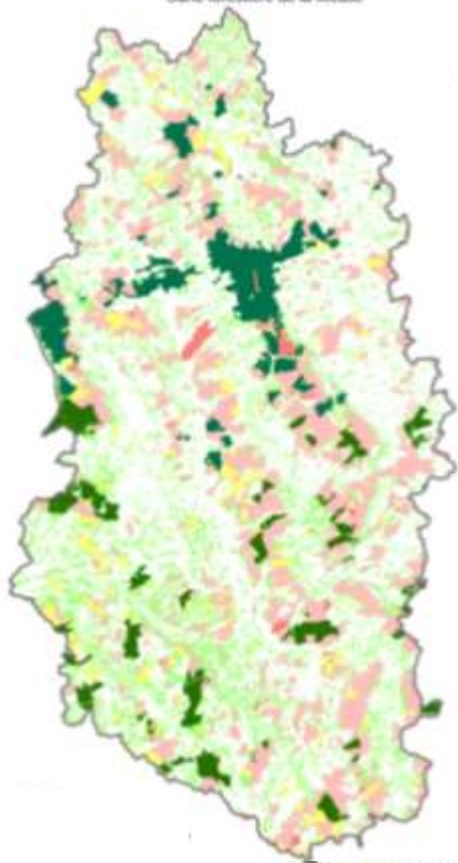
« L'Office National des Forêts gère 69 % des forêts meusiennes »

La forêt Domaniale appartient à l'Etat : elle est gérée par l'Office National des Forêts (ONF).

La forêt Communale est détenue par 434 communes sur un total de 501 en Meuse : elle est gérée par l'Office National des Forêts.

Le Conseil Départemental possède également 290 ha, gérés par l'Office National des Forêts.

Carte forestière de la Meuse

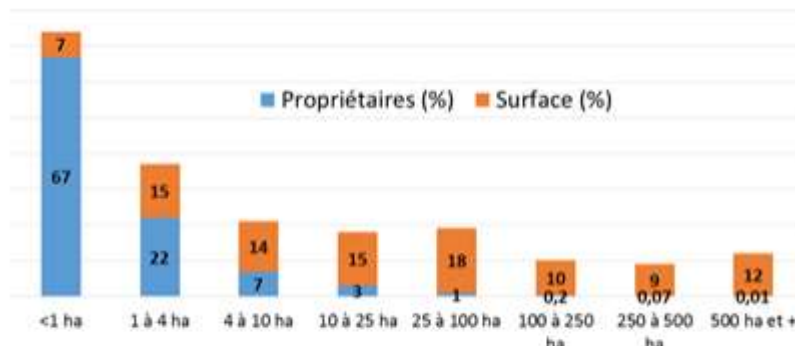


La forêt Privée est gérée (ou pas) par les propriétaires ou organismes de gestion privée.

Elle est très morcelée, toutefois, les efforts de regroupement appuyés par le Conseil Départemental commencent à porter leur fruits : les propriétaires de plus de 4 ha représentent 80 % de la surface.

Répartition des propriétaires privés et des surfaces détenues

89 % des propriétaires ne détiennent que 22 % des surfaces de forêts du département



« En Meuse, on peut estimer à près de 20 000 ha, la surface des forêts pas ou peu gérées ».

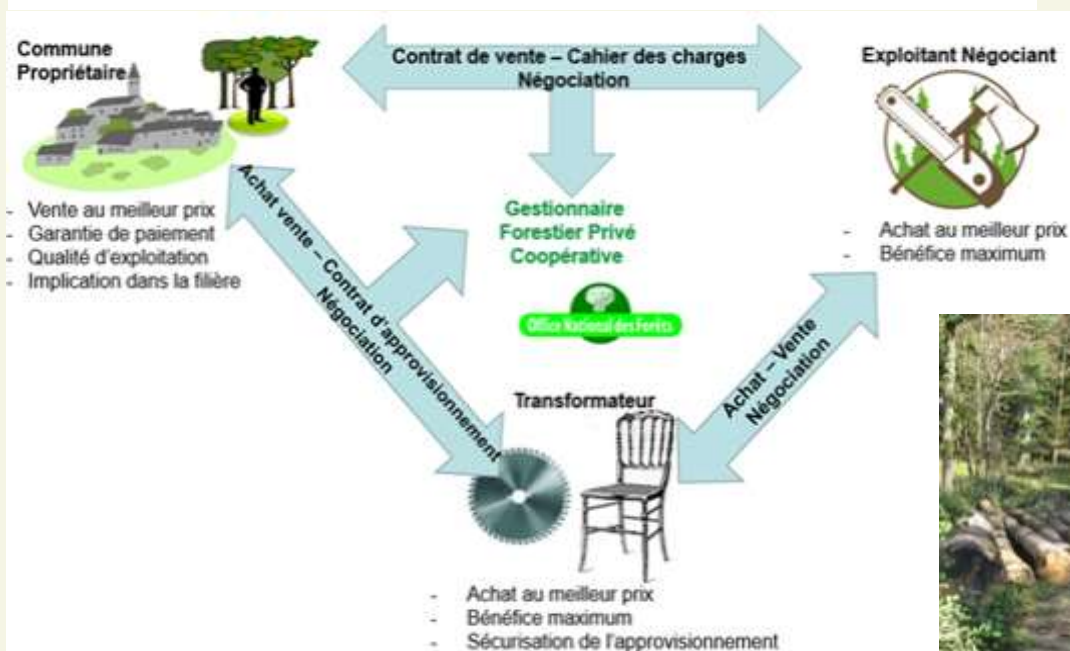
La gestion durable de la Forêt

| | Forêt Publique | Forêt Privée |
|---------------------|--|--|
| Document de gestion | Aménagement obligatoire | Plan Simple de Gestion (à partir de 25ha en îlots de 4ha sur une ou plusieurs communes) obligatoire Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles conseillé en dessous de 25ha Règlement type de gestion conseillé en dessous de 25ha |
| Rédaction | Office national des forêts en lien avec la collectivité pour les forêts communales | Propriétaire Gestionnaire privé en lien avec le propriétaire |
| Durée de validité | 15 à 20 ans | 10 à 20ans |
| Contenu | Programmation des travaux et coupes, données économiques, cynégétiques, écologiques, touristiques... | |
| Validation | Préfet de Région (DRAAF) | CRPF, contrôlé par DDT |

A ces documents s'ajoute la possibilité d'adhérer à un système de certification de la gestion durable de sa forêt dont le plus connu est PEFC que l'on retrouve sur une multitude de produits issus de la filière bois.



Les acteurs et l'organisation de la filière



La récolte de Bois en Meuse

En 2017, la récolte de bois en Meuse représente 13.2 % de la récolte totale du Grand Est.

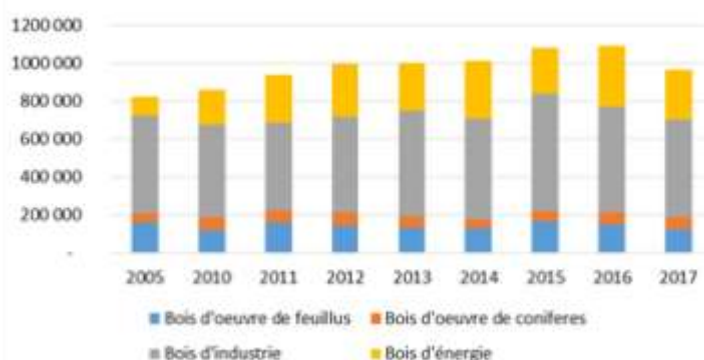
Le bois d'industrie meusien représente près du quart du volume global du Grand Est.

Le bois d'œuvre meusien ne représente que 10 % du volume des feuillus récoltés dans la Grand Est.

Les activités de sciage représentent un volume de près de 40 000 m³ dont 92 % de Chênes et de Hêtres.

La Meuse représente 2.7 % des activités de sciage du Grand Est (10 % pour l'ensemble de feuillus).

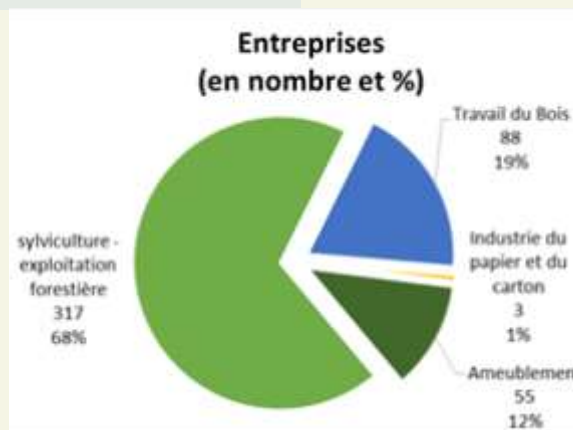
Evolution de la récolte des Bois en Meuse en m³



La filière Bois-Forêt comprend à la fois les producteurs, les exploitants, les services forestiers et les activités de la transformation du Bois.

Des entreprises surtout sur la filière amont.

En 2016, on recense 463 entreprises qui appartiennent à cette filière en Meuse. Pour l'essentiel elles sont issues de l'activité forestière (68,5%) et n'ont pas de salarié pour 75 % d'entre-elles.



Depuis une dizaine d'année, la filière Bois crée des entreprises avec une progression de 10% sur cette période. L'exploitation s'est relativement développée avec notamment les services de soutien à l'exploitation forestière, et inversement, le nombre d'entreprises de l'ameublement a légèrement baissé depuis 2008.

Historiquement tournée vers les entreprises de l'ameublement, la Meuse conserve des entreprises positionnées sur des marchés de niche (Petitjean à Etain) ou de haut de gamme (Collinet Sièges à Baudignécourt).

Des entreprises majoritairement de petite taille



La filière comprend aussi bien des personnes travaillant à leur propre compte, notamment dans les services (bûcheronnage) et des industries du papier employant plusieurs dizaines de personnes.

Des emplois concentrés dans quelques entreprises de la filière aval

| | 2016 | |
|---|----------------------|-----------|
| | Nombre d'entreprises | Effectifs |
| Travail du Bois | 32 | 332 |
| Industrie du papier et du carton | 3 | 214 |
| Ameublement | 14 | 192 |
| Total Aval | 49 | 738 |
| Sylviculture et exploitation forestière | 179 | 533 |

Source : Urssaf –établissements employeurs
NB : les données URSSAF ne recensent pas les établissements agricoles

En matière d'emploi, ce sont les industries qui représentent les plus forts effectifs avec notamment Oberflex (fabrication de panneaux en bois à Longeville en Barrois) ou Ahlstrom-Munksjö (Papeterie à Stenay).

Ont participé à la rédaction

L'Interconsulaire 55 avec la contribution de

- Arnaud Apert**, Conseiller Forestier de la Chambre d'Agriculture de la Meuse
- Bruno Boschiero**, Chargé d'études économiques de la Chambre d'Agriculture de la Meuse
- Delphine Nicolas**, Directrice des Communes forestières
- Emilie Vichard**, responsable aménagement et data de la Chambre de Commerce et d'Industrie Meuse - Haute-Marne
- François GODINOT**, Président de Fransylva 55 et représentant de la forêt à la Chambre d'Agriculture a animé le travail de l'équipe de rédaction.

Crédits photos : Arnaud Apert

